

IMPORTANT : IL CONVIENT DE DECOMPRESSER LE DOSSIER COGEFI17 TELECHARGE AVANT DE L'EXPLOITER

PROCÉDURE DE RÉCUPÉRATION DES DONNÉES DE LA VERSION 16

- 1-Sauvegarder les données de la version 16 avec le bouton de sauvegarde situé dans le module **GESTION DE DONNÉES**
- 2-Copier le fichier sauvegarde_cogefi1 et le coller dans le dossier COGEFI17 (à coté du fichier sauvegarde_cogefi2)
- 3-Lancer COGEFI17, puis cliquer sur l'icône **OUTILS**
- 4-Dans le menu **OUTILS**, cliquer sur **MIGRATION**

1/ ÉVOLUTIONS

- 1- Possibilité d'exploiter les données N-1 de la comptabilité budgétaire grâce à l'extraction des **2 fichiers (sdr, sde) de l'exercice antérieur, qui seront déposés dans le répertoire CBUD_0**. Ainsi, le document CA-exécution du budget a été reconstruit avec une nouvelle colonne de **rappel des dépenses ou recettes antérieures**.
- 2- Création d'un **nouveau module destiné à l'exploitation des données d'un budget annexe (GRETA, CFA, CUISINE CENTRALE...)** Cette solution permet de résoudre le problème du compte 185. **Les 3 fichiers extraits seront déposés au choix dans le dossier BA1, BA2 ou BA3** .
- 3- **Evolution des tableaux de bord sur 12 mois**
- 4- **Une page d'accueil a été créée dans le module du rapport au CA** (ce document pouvant également servir de page de garde au rapport), avec de nouvelles fonctionnalités pour rationaliser la navigation et optimiser cet espace documentaire par **un choix à la carte des fiches**.
- 5- Création du module **DOCUMENTS DE SYNTHÈSE qui regroupe le tableau général d'exécution, le compte de résultat et le bilan comptable**, ces deux derniers étant précédemment situés dans le bloc GESTION COMPTABLE.
- 6- Création d'un **nouveau module supplémentaire qui accueille tous les documents annexes de gestion** (non exhaustifs) qui peuvent appuyer le rapport annuel.
- 7- MODULE CA , création de trois nouvelles fiches :
 - La fiche CA-fournitures & services est désormais dédoublée (**fiches 14 et 15**)
 - Création d'une **nouvelle fiche reprenant le modèle du fdr disponible proposée par l'IGAENR** dans son rapport de novembre 2016 sur la carte comptable (**fiche 20**). Le fdr mobilisable est à distinguer du fdr mobilisable proposé par le bureau A3.
 - Création d'une nouvelle fiche intitulée CA-bilan des reliquats de subv (**fiche 22**)
- 8- MODULE C1, création de deux nouvelles fiches :
 - **C1-rapprochement comptable**
 - **C1-croisement des subventions reçues**
- 9- Retouche cosmétique de la fiche C3-bilan fonctionnel avec un style plus proche du tableau de financement.

2/ CORRECTIFS

- 1- Indicateur 18 du canevas : il était demandé le crédit du 4621 pour la TA et non le 4674 -**corrigé** (Boz)
- 2- Indicateur 37 du canevas : il était demandé le crédit du 4111 non le 4112 -**corrigé** (Boz)